



Assemblée générale

Distr. limitée
3 juillet 2015
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-neuvième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

**Albanie, Danemark*, Norvège* : amendement au projet de résolution
A/HRC/29/L.25**

29/...

Protection de la famille: contribution de la famille à la réalisation du droit à un niveau de vie suffisant pour ses membres, en particulier par son rôle dans l'élimination de la pauvreté et dans la réalisation des objectifs de développement durable

1. Paragraphe 23

Remplacer « la famille, qui est l'élément naturel et fondamental de la société » *par* « la famille et ses membres ».

2. Paragraphe 32, quatrième ligne

Remplacer « la protection de la famille » *par* « la protection de la famille et de ses membres ».

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

